

Académie de POITIERS
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
32 ROUTE DE CHATAIN
86250 CHARROUX
Tél 0549875117
Fax 0549877304

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 27 septembre 2012

Année scolaire : 2012/2013
Numéro de séance : 1
Date de transmission de la convocation aux membres : 14 septembre 2012
1^{ère} convocation (oui/non) : OUI
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur AUDONNET Thierry – Principal du Collège
Secrétaire de séance : Sylvie ROBIN - Gestionnaire
Quorum (13 ou 16) : 13
Nombre de présents : 15

Ordre du jour

Approbation du CA du 2 juillet 2012
I. Vie pédagogique et éducative :
1- Point sur la rentrée 2012
2- Bilan DNB et orientation
3- Bilan Ecole Ouverte
4- Projet d'établissement
II. Fonctionnement général
1- Dons, mécénat, subvention
2- Voyage en Normandie
3- Contrats Assedu
4- Conventions
III. Vie budgétaire et éducative
1- Prélèvements sur fonds de réserve
2- Déspécialisation des crédits globalisés pour affectation aux manuels scolaires
3- Contrat logiciel EDT
4- Convention occupation logement de fonction
IV – Questions diverses
1- Modifications du calendrier scolaire
2- Elections.

- Annexes

1 Annexe : bilan séjour Oléron-bilan séjour Paris et budget prévisionnel Normandie/Londres
- Motions (nombre – titre)

PRESENCE au CONSEIL
Séance du ...27 septembre 2012.....

Qualité	Titulaires			Suppléants					
	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BARRAULT Christian	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	ROBIN Sylvie	X						
	C.P.E.								
	Directeur adjoint de la SEGPA								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. GARGOUIL Yves	X						
	Groupement de communes	MME COLAS Elisabeth	X						
	Commune siège	M BLANCHARD Bernard	X						
	Commune siège								
PERSONNALITES QUALIFIEES	M GEFFROY Raphaël M GIBOLD Didier	X		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M FORTIN Frédéric	X						
		Mme ROT-RICHARD Anne-Marie	X						
		Mme BORDIER Christelle	X						
		Mme BIARNAIS Marylène	X						
		Melle PORTEJOIE Stéphanie			X	M MONTOUX	X		
		M LALANGE Laurent		X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	M BLAIN Patrick	X						
		Mme TAUDIERE Marie-Claude	X						
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme PINGAULT Christelle			X			
Mme GADEYNE Céline					X				
Mme GRIMAUD Corinne					X				
Mme BERGEONNEAU Véronique					X				
M HILAIREAU Philippe			X						
M THOMAS Laurent			X						
Elèves		M DUPOUY DION STEVEN			X				
		M ADUAMBI Benjamin			X				

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Approbation du Conseil d'Administration du 2 juillet 2012

Le quorum étant atteint, Monsieur Audonnet, Principal du Collège, Président, ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18 H00.

Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Melle Robin accepte d'être secrétaire de séance.

Monsieur Audonnet procède au vote du précédent procès-verbal lequel est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Principal informe que deux questions diverses émanant des professeurs seront délibérées à savoir ;

- 1) Concernant le départ en retraite de Monsieur Montoux, professeur de technologie, aux vacances de la Toussaint, il est demandé qui assurera son remplacement ? Il est mentionné également qu'un professeur de technologie officie actuellement dans le collège en tant qu'assistant d'éducation et qu'il serait bienvenu que le poste lui soit proposé.
- 2) Pourrait-on avoir un téléphone portable pour les séjours et les sorties pédagogiques ?

Monsieur Hilaireau, représentant des parents d'élèves se manifeste alors et demande pourquoi il manque des livres de sciences et vie de la terre en cinquième ? Monsieur Audonnet lui répond que le point sera abordé en fin de séance, en questions diverses.

I - Vie pédagogique et éducative

1. Point sur la rentrée 2012

Monsieur Audonnet informe que 157 élèves sont accueillis alors que 162 étaient attendus. La différence provient de six déménagements réalisés au cours de l'été. Il ajoute qu'un nouvel élève de sixième a été accueilli cette semaine suite à l'intervention de Monsieur Bonnet, Inspecteur pédagogique. L'élève ayant sauté la classe de CM2 se verra proposé un Projet Pédagogique de Réussite Educative en mathématiques, ce sera la seule nuance apportée à son cursus.

Effectif accueilli :

- 40 élèves en sixième : 20 et 20
- 42 élèves en cinquième : 20 et 22
- 37 élèves en quatrième : 18 et 19
- 38 élèves en troisième : 19 et 19

Monsieur le Chef d'établissement ajoute que fort heureusement tous les professeurs ont été nommés à la rentrée. Le collège accueille trois nouveaux professeurs : Monsieur PERCIE en EPS, Monsieur COUE en allemand et Monsieur Andreo en tant que professeur documentaliste. Le professeur d'EPS voit son temps partagé entre le collège de Charroux et celui de Couhé tandis que le professeur d'allemand travaille également au collège Camille Claudel de Civray.

Monsieur Audonnet rappelle que la pré-rentrée des professeurs a eu lieu le 3 septembre, que les élèves de sixième ont été accueillis le 4 septembre et que ceux de 5ème, 4ème et de 3ème sont rentrés le mercredi 5 septembre.

Il est précisé par le Chef d'établissement que la dotation globale horaire s'élève à 258,90 heures, ce qui lui laisse augurer un bon fonctionnement pour organiser notamment l'aménagement du temps de travail en classe de 5ème. Monsieur Audonnet ajoute que le Rectorat a alloué au collège 237 heures supplémentaires, ce qui est un peu moins que demandé mais qui est, selon lui satisfaisant, pour la mise en place de l'accompagnement éducatif. Cette année, des cours de handball seront proposés et les cours de djembé, de mosaïque, d'aide aux devoirs et des jeux de mathématiques seront, quant à eux, reconduits. Les créneaux horaires sont fixés de 15h30 à 17h00, en priorité, pour les classes de 6ème et de 5ème. Le créneau d'aide aux devoirs de 17h00 à 18h00 concerne tous les niveaux de classe, les lundis, mardis et jeudis.

Il est ajouté que le séjour d'intégration des classes de sixième a eu lieu du 17 au 19 septembre. Monsieur Fortin, professeur accompagnateur, ajoute que tout c'est très bien passé et que les enfants ont été enchantés.

2. Bilan DNB et orientation

Monsieur le Principal félicite vivement l'ensemble des élèves de troisième et les professeurs pour les excellents résultats au Diplôme National du Brevet car le collège a essuyé 100% de réussite à l'examen. Au niveau de l'orientation, il est rappelé que sur les 42 élèves de 3ème, session 2011-2012, les orientations ont été les suivantes :

- 22 élèves sont allés en seconde générale soit 52,4% de l'effectif global,
- 15 élèves ont été orientés en seconde professionnelle soit 35, 7% de l'effectif global,

Ainsi, 88, 91 % des élèves se sont donc orientés vers un baccalauréat général, technique ou professionnel.

Il est ajouté que 4 élèves sont partis suivre un CAP (soit 9,5% de l'effectif global) et un élève a redoublé du fait de n'avoir pas eu l'orientation souhaitée.

Monsieur le Principal informe que le collège accueille à la rentrée, tous les lundis après-midis, une nouvelle conseillère d'orientation, Madame Laffitte qui est rattachée au CIO de Confolens. Il ajoute que Madame Moulinat, assistante sociale, interviendra au collège, à la demande.

3. Bilan « Ecole Ouverte »

Monsieur Audonnet rappelle que deux semaines de l'opération « Ecole Ouverte ont eu lieu du 9 au 13 juillet et du 27 au 31 août (accueil des CM2). Des activités nombreuses ont été proposées aux élèves (atelier fresque, mosaïque, djembé, théâtre, musique avec l'école de musique de Charroux, piscine etc) Monsieur le Principal précise que les activités de l'après-midi étaient prises en charge par la Communauté de Communes. A la question d'un parent d'élève, Monsieur Audonnet dit que des cours, sous forme ludique, étaient également proposés, en matinée, aux élèves. Des sorties surprises ont permis également aux jeunes de faire un baptême de l'air à l'aérodrome de Couhé ou encore de découvrir la Vallée des Singes (élèves du CM2).

En conclusion, Monsieur Audonnet espère pouvoir reconduire l'action car les résultats semblent donner satisfaction à tous.

4. Projet d'établissement

Monsieur le Principal précise que le projet d'établissement 2008/2012 s'achève et qu'il faut penser à sa réécriture pour 2012/2016, avant la fin décembre. Il ajoute que ce projet doit représenter une déclinaison du projet académique et des directives nationales. Son aboutissement sera présenté lors d'un prochain conseil d'administration pour validation.

II - Fonctionnement général

1. Dons, mécénat, subventions

Madame Robin, gestionnaire, demande au Conseil d'Administration, d'accepter les dons suivants :

- **Ligue du Centre-Ouest de Football** : 900 euros dans le cadre de la section sportive de football.

Votants 15: Pour 15

Adoption à l'unanimité.

- **Don de Monsieur et Madame Brunet – quête mariage du 21/07/12** : 45.52 euros pour les diverses sorties pédagogiques.

Votants 15 : Pour 15

Adoption à l'unanimité.

Il est précisé que le don provient d'une ancienne élève, ce qui est accueilli avec plaisir au sein de l'instance.

- Dotation du Rectorat : Le Chef d'établissement demande l'autorisation du Conseil d'Administration pour affecter les 73 euros au fonds social collégien.

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité.

Il est fait lecture par Madame Robin, gestionnaire, des subventions reçues depuis le dernier Conseil d'Administration, à savoir :

- Une subvention de 2000 euros est accordée pour la mise en place d'un projet théâtral entre les collèges de Charroux, Couhé et de Gençay.

Monsieur Audonnet précise s'être rendu à une réunion la semaine passée, au collège de Couhé pour coordonner le projet. L'objectif est de mettre en place un atelier théâtre et des représentations, d'une part, au niveau de chaque collège car les pièces de théâtre seront indépendantes mais le thème sera commun et, d'autre part, de faire une représentation, en commun, sur un site symbolique, afin de mettre en valeur le patrimoine local. A cet effet, l'abbaye de Couhé a été choisie notamment car la configuration du lieu s'y prête bien.

- L'Agence de l'eau Loire Atlantique attribue 350 euros pour le projet pédagogique labellisé 2012/2013 Poitou-Charentes « Ouverture sur son environnement proche ». Il s'agit du projet pédagogique « réhabilitation d'une mare » mené par Madame Evain, professeur de SVT. Monsieur Audonnet se rapprochera de Monsieur Gargouil, maire de la commune, pour contacter la famille Coste, propriétaire du terrain.

- Une subvention de 200 euros est attribuée par la Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne dans le cadre du projet REAAP, par le biais de l'Association des Parents d'Elèves, pour l'action « les pièges de la Toile, motivation et travail scolaire, utilisation de l'outil informatique dans le lien avec l'école ». Monsieur Audonnet, informe que lors de la réunion de l'Association des Parents d'Elèves, Madame Thomas, trésorière de l'association, a proposé de mettre en place, une soirée débat, sur le thème de la différence suite aux nombreux échanges qui ont eu lieu précédemment entre le collège et l'Institut Médico Educatif de St Gaudent.

- Le Conseil Général de la Vienne a reconduit, comme chaque année, son action consistant à offrir à chaque élève de sixième, un dictionnaire spécialement conçu pour les collégiens contenant un encart personnalisé sur le Département de la Vienne. A cet effet, Monsieur Audonnet remercie vivement Monsieur Gargouil, Conseiller Général, d'avoir remis, à chaque élève, ce dictionnaire, un mercredi matin, au collège.

- Lors de sa Commission Permanente du 27 juillet dernier, le Conseil Général a examiné une liste de travaux au titre du programme de gros entretien, de sécurité, d'économies d'énergie et fourniture de biens d'équipement au bénéfice des collèges pour l'année 2012. Aussi, un budget de 8500 euros a été affecté au collège pour les travaux suivants :

- installation d'une nouvelle centrale incendie,
- extension du réseau informatique pour le bureau de l'Assistant Technique Informatique, compris travaux connexes, fourniture de mobilier.

Monsieur le Principal précise avoir reçu au collège, pour la réunion de réception de travaux, Messieurs Robichon et Neveux, techniciens du Pôle Travaux au Conseil Général de la Vienne. Il ajoute qu'il sera proposé, au titre de la prochaine programmation de travaux, la réfection des plafonds des salles 18/19, bloc Salle vidéo et Foyer et l'ensemble des plafonds du bâtiment central. Il précise qu'il est possible que les travaux soient programmés en 2014 car cette année la dotation en travaux a été très favorable au collège de Charroux.

Monsieur Fortin, professeur de mathématiques, renchérit, en disant ressentir plus de confort dans les salles dont le plafond a été refait.

Monsieur Audonnet ajoute que certains radiateurs ont été équipés, cet été, de robinet thermostatique ce qui permettra de mieux réguler la chaleur. Ainsi, lorsque la température sera atteinte, les thermostats ne devront plus être déréglés ce qui permettra vraisemblablement la réalisation d'économie d'énergie.

Monsieur Audonnet dit également avoir reçu une copie du bon de commande relatif au changement de l'alarme incendie. Au niveau de la sécurité, il informe qu'un exercice d'évacuation sera programmé après la récréation de 10h30, mardi 2 octobre.

Monsieur le principal précise que les réfections de menuiseries du bloc accueillant la salle vidéo et le foyer vont être réalisées prochainement. Cependant, le Pôle Travaux du Département a prévenu d'un éventuel retard dans les travaux. Aussi, il est possible que ceux-ci s'effectuent en site occupé après les congés de Toussaint.

Au niveau du local réservé à l'Assistant Informatique, Monsieur le principal informe que la préférence de Monsieur Robichon, ingénieur au Pôle Travaux, s'oriente vers le bureau accueillant les permanences de Madame la Conseillère d'Orientation. Monsieur Audonnet précise qu'il lui a répondu en disant préférer le local jouxtant la salle de technologie car le local réservé à la cellule orientation est étroit. De plus, ce dernier sert aux professeurs, de bureau d'appoint, pour rencontrer les parents d'élèves ou encore pour accueillir les élèves exclus de cours.

Monsieur le Chef d'Etablissement précise néanmoins que des devis ont été demandés aux entreprises pour étudier les deux propositions de salle mais que le bureau près de la salle de technologie suppose le câblage en fibre optique, car il est loin de la tête de réseau.

Monsieur Montoux, professeur de technologie, renchérit en disant que la réception internet est très mauvaise dans l'atelier.

Monsieur Audonnet souligne également le fait que Mickaël Blanchet, ATI, ne ménage pas son temps et il le remercie vivement pour son investissement au collège et sa grande disponibilité.

Monsieur Montoux rebondit en disant que trop d'établissements sont confiés au même ATI ; ainsi, Monsieur Blanchet, doit gérer le collège de Charroux, Gençay, Civray et de l'Isle Jourdain.

Pour conclure, Monsieur le Principal remercie vivement la collectivité territoriale pour l'ensemble des travaux réalisés.

Madame la gestionnaire poursuit la lecture, pour information, des subventions reçues :

Le Rectorat attribue 300 euros pour les manuels scolaires, suite au courrier adressé par le collège à leurs services, pour préciser l'insuffisance de crédits pour renouveler et compléter les séries pour l'année scolaire.

- Un organisme collecteur et répartiteur de la Taxe d'Apprentissage notifie au collège une subvention de 250 euros au titre de la taxe d'apprentissage. Madame Robin, gestionnaire, précise que 1945.37 euros ont été perçus au titre de cette taxe, pour l'année 2012. Il est mentionné qu'un courrier de remerciements a été adressé aux donateurs et que du matériel informatique a été acheté (vidéoprojecteurs, écrans de PC).

2. Voyage en Normandie/Londres du 10 au 15 mars 2013

Monsieur Audonnet laisse à Madame Biarnais, professeur d'histoire-géographie, le soin de présenter son projet basé sur la seconde guerre mondiale. Il est fait lecture de l'ébauche du programme à savoir :

Départ de Charroux le dimanche au soir après manger

Lundi 11 mars 2013 :

Arrivée à Calais à 6 heures du matin le lundi

Prévoir petit-déjeuner et pique-nique du midi par les familles

Visites : Abbaye de Westminster

Houses of parliament

Big Ben

Pique-nique à St James fourni par les familles d'accueil

Après-midi:

The Cabinet Churchill War Rooms

Ten Dawn Street

Retour chez les familles

Mardi 12 mars 2013

Petit-déjeuner en famille
Les activités de la National Gallery
Picadilly Circus
Traffalgar Square
Après-midi: Oxford
Dîner en famille

Mercredi 13 mars 2013

Petit-déjeuner en famille
Mini-croisière sur la Tamise
Musée Modern Gallery « Tate »
Pique-nique fourni par les familles
Départ de Douvres 14h45 et direction Centre de Vacances à Lion sur Mer

Jeudi 14 mars

Petit-déjeuner au centre
Matin : 9h45 Cimetière américain Colleville sur mer (visite guidée)
11h30 Cimetière allemand
Repas au centre d'hébergement
14h30 Mémorial de Caen : visite
16 h00 film « jour J » et « l'espérance » au mémorial
18h30 : retour au Centre
Soir : promenade et jeux sur la plage (à pieds)

Vendredi 15 mars :

Petit-déjeuner au centre
10 h 00 : Musée d'Arromanches
Plages du débarquement
Pointe du Hoc
Repas pris au centre
Après-midi
14h30 Découverte des hauts lieux des affrontements
Caen (achats en ville)
Retour vers 16h30 au centre
Puis départ vers Charroux et retour en soirée

Monsieur Audonnet ajoute que l'accueil se fera en famille car cette formule d'hébergement est moins onéreuse. Il ajoute que ce programme s'inscrit dans les axes du projet d'établissement car il privilégie l'ouverture vers le monde extérieur et il suit le programme scolaire (histoire-géographie et histoire de l'art).

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration de fixer la participation des familles à 250 euros par élève. Un échelonnement des paiements sera proposé aux familles. Des acomptes pourront être versés aux organismes organisateurs. Des conventions seront signées avec les voyagistes.

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité

Bilan Séjour Paris du 10 au 13 avril 2012.

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration de valider le bilan financier du séjour à Paris ayant eu lieu du 10 au 13 avril 2012, à hauteur de 6 328.57 euros (dépenses = recettes).

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité

Bilan Séjour Oléron du 17 au 19 septembre 2012.

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration d'approuver le bilan financier du séjour à Paris ayant eu lieu du 17 au 19 septembre 2012, à hauteur de 5079 euros (dépenses = recettes).

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité

3. Contrats ASSEDU

Monsieur Audonnet soumet au vote du Conseil d'Administration la quotité de travail relative aux postes des Assistants d'Education, soit 2.75 postes (2 mi-temps, 1 temps complet et 1 poste à 0.75). Selon les besoins du service, des modifications d'emploi du temps pourront être apportées par le chef d'établissement.

Votants 15 –pour 15 Adoption à l'unanimité

Monsieur Audonnet informe les membres du conseil d'administration que Madame Gaboriaud, assistante d'éducation sera en congé maternité du 12 octobre au 31 janvier prochain. Elle travaille à mi-temps au collège et à mi-temps au secrétariat du Syndicat Intercommunal du Collège. Il précise que le remplacement de Madame Gaboriaud est soumis à un délai de carence de quinze jours. Aussi, il va demander au Rectorat, une dérogation à titre exceptionnel du fait que le collège ne dispose par de poste de Conseiller Principal d'Education. Il rappellera également à l'autorité académique qu'un poste de CPE (mi-temps collège de l'Isle Jourdain et mi-temps collège de Charroux) a été demandé mais la requête n'a pas abouti.

Il ajoute que cette année, l'autre poste à mi-temps est effectué par Madame Mesplier Agnès.

Monsieur Audonnet conclut en rappelant les différentes missions des assistants d'éducation (lecture du vademecum). Il dit que «que sont des personnages centraux dans un établissement et que l'on a besoin d'eux.

4. Conventions

Dans le cadre de l'aménagement du temps, Monsieur Audonnet doit faire appel à des intervenants extérieurs pour animer les séances. Aussi, il demande au Conseil d'Administration de signer les conventions suivantes :

- **Djembé** : Monsieur POUGNAUD Rémy, intervenant en Djembé, utilisera les locaux pendant le temps scolaire et l'établissement le rémunèrera sur présentation de la facture. Les séances sont programmées les lundis de 15h30 à 17h00.

- **Atelier mosaïque** : Monsieur Barthélémy sera rémunéré sur présentation de facture et il interviendra les jeudis de 15h30 à 17h00. Monsieur le principal ajoute que les élèves ont réfléchi avec l'intervenant, et qu'une fresque en mosaïque sera créée par huit élèves très motivés. Ils feront, en amont, un travail de recherche sur les peintres. Un groupe sera constitué tous les trimestres. Monsieur Audonnet ajoute que l'aménagement du temps scolaire, à titre expérimental, pour les classes de cinquième, s'articule grâce à une dotation ministérielle de 10000 euros sur trois ans.

- **Astronomie** : Madame Bruneau, dispensera, à titre gratuit, de cours dans le cadre d'une initiation à l'astronomie, les lundis de 15h30 à 17h00. Elle accompagnera également les douze élèves du groupe aux sorties prévues à l'Espace Mendès France.

- **Espace Mendès France** : une convention sera renouvelée afin de bénéficier de tarif préférentiel.

- **Cours de français pour public adulte anglophone** : Madame REMERAND dispensera, à titre gracieux, cette année encore, des cours de français langue étrangère pour un public d'adultes francophones et utilisera les locaux le mardi et le jeudi.

Monsieur Audonnet précise que cet atelier, mis en place à l'initiative de Monsieur Barrault, Principal du collège de Charroux, de 2008 à 2012, remporte beaucoup de succès. De plus, cet atelier permet de créer du lien avec les parents.

Madame Rot-Douteau, professeur d'espagnol, demande s'il est possible d'accueillir une personne de sa connaissance qui parle espagnol.

Monsieur le principal lui répond qu'il demandera à Madame Remerand, intervenante, si cela est possible mais il pense que oui. Il ajoute qu'une information sera mise à disposition au sein de l'Office de Tourisme de Charroux, de la bibliothèque et du collège de Civray afin d'ouvrir davantage les cours sur l'extérieur.

- **Séances de sophrologie** : Monsieur Perchiniak Julien, sophrologue– Siren 519900997, se rendra au collège pour faire des séances de sophrologie. Les prestations seront réglées sur présentation de facture. Le Chef d'établissement précise que ces séances s'inscrivent dans le cadre du futur projet d'établissement via le Conseil d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

- Portail E-sidoc

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention pour utiliser la plate-forme E-sidoc en complément de BCDI, à titre gratuit. Monsieur Audonnet précise que cet outil permettra de mettre en relief l'activité du CDI du collège mais qu'il convient de faire une déclaration à la CNIL, pour les droits à l'image.

- Brevet initiation à l'aéronautique – accompagnement éducatif

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention avec l'aéroclub de Couhé, dans le cadre de l'accompagnement éducatif hors temps scolaire. Il s'agit de proposer aux élèves de 4^{ème}, des vols d'initiation et de les initier aux métiers de l'aéronautique. Des séances de vol auront lieu le samedi et des cours seront dispensés le mercredi de 14h30 à 17h30. Les déplacements des élèves se feront par le biais des familles. Les frais seront couverts par une subvention.

Toutes les conventions sont adoptées à l'unanimité : votants 15 Pour 15.

III. Vie budgétaire et financière

1. Prélèvements sur fonds de réserve

Madame la gestionnaire demande au Conseil d'Administration prélever 2000 euros comme suit :

500 euros au Service Général – D637 (logiciel EDT et divers)

500 euros au Service Général - D6265 (affranchissement)

200 euros au Service Général – D6257 (réception)

300 euros au Service Général – D6068 (matériel de bureau)

500 euros au Service Général – D6264 (téléphone) *15 votants –15 pour - Adoption à l'unanimité*

Madame Robin précise qu'il s'agit au niveau du matériel de bureau de booster son ordinateur. Il lui a répondu qu'elle aurait pu acheter directement un nouvel ordinateur. Elle ajoute que ce ne sera pas utile car Monsieur Javelaud, informaticien rattaché au CRDP, peut rénover l'ordinateur en changeant uniquement la carte mère, le lecteur de dvd et le disque dur. La réparation se chiffre à 250 euros contre le triple en cas d'achat de matériel neuf.

Il est demandé également de changer le logiciel d'emploi du temps car Monsieur Audonnet maîtrise le logiciel EDT. Pour l'instant, il travaille sur une version d'essai valable pendant six semaines mais il ne peut pas réaliser d'impression. De plus, il conviendra d'acheter le logiciel pour continuer à utiliser cet outil.

Monsieur le principal fait remarquer que ce prélèvement le soulagerait d'autant plus qu'il doit également se familiariser avec Sconet alors qu'il était habitué à Pronote, outil moins complexe au niveau des paramètres.

Pour information, Madame Robin ajoute que les réserves passeraient donc après ce prélèvement à 19870.35 euros au niveau du service général. Pour information, il est rappelé que les réserves du service annexe d'hébergement s'élèvent à 24357.83 euros. Les sommes non utilisées retomberont dans les fonds de réserves.

2. Déspécialisation des crédits globalisés

Réaffectation des crédits d'Etat aux manuels scolaires : Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration d'autoriser la réaffectation du reliquat de crédits d'Etat au bénéfice des manuels scolaires (A26062) à hauteur de 600 euros.

Il restait alors, 676.57 euros au niveau des crédits globalisés et 319.81 euros au niveau des manuels scolaires. Il est précisé par Madame la gestionnaire qu'une partie des crédits d'Etat, globalisés, pourrait être utilisés pour le séjour à Londres/Normandie.

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité

3. Contrat logiciel d'emploi du temps EDT

Le Chef d'établissement demande au Conseil d'Administration l'autorisation d'acheter le logiciel d'emploi du temps EDT pour un an à hauteur de 321.75 euros. *15 votants –15 pour - Adoption à l'unanimité*

4. Convention d'occupation du logement de fonction par Monsieur Audonnet

Monsieur Audonnet demande l'autorisation de signer la convention lorsque le Conseil Général de la Vienne. Il précise la contrepartie liée à l'occupation du logement par nécessité absolue de service est la surveillance des locaux.

Votants 15 Pour 15

Adoption à l'unanimité

5. Additif ACTE 2012-30 du 2 juillet 2012 relatifs aux frais scolaires à compter du 01.01.2013

Suite à la parution du calendrier scolaire et des informations fournies par le Conseil Général de la Vienne en date du 25 septembre 2012 et afin de pouvoir présenter le prochain budget 2013, Madame Robin, gestionnaire, informe le Conseil d'Administration que l'année 2013 sera découpée comme suit au niveau des frais scolaires (prise en compte des mercredis 3 avril et du 22 mai en supposant une rentrée des classes le 3 septembre 2013), soit **141 jours pour un forfait de 408.90 euros**

- de janvier au 31 mars : 40 jours soit 116 euros
- du 1^{er} avril à 5 juillet : 47 jours soit : 136.30 euros
- du 3 septembre au 31 décembre : 54 jours : 156.60 euros.

IV – Questions diverses

1- Modifications du calendrier scolaire

Monsieur Audonnet informe qu'une note sera apposée dans le cahier de liaison afin d'être visée par les responsables légaux à savoir :

- récupération du jeudi 8 octobre par les mercredis 3 avril et 22 mai après-midis
- récupération du vendredi 9 octobre par le vendredi 5 juillet

Monsieur le chef d'établissement informe que, Monsieur Arnaud, Directeur des Services Département de la Vienne, laisse aux établissements le soin de lui faire des propositions d'actions dans le cadre de la récupération d'un éventuel pont de l'Ascension (par exemple, portes ouvertes le samedi toute la journée etc...).

2-Elections

Monsieur le Principal informe que les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le 12 octobre de 9H00 à 12h00 (dépouillement à 12h00) et qu'il y aura toujours la possibilité de vote par correspondance. Les élections pour le Personnel auront lieu également le 12 octobre. Monsieur Audonnet a arrêté cette même date car il sera en stage les autres jours de cette semaine à savoir du 8 octobre au 11 octobre, pour une formation d'adaptation à l'emploi de Chef d'établissement à l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale.

L'assemblée générale des délégués de classe se réunira le lundi 15 octobre à 13h15 afin que soient élus les représentants de classe au conseil d'administration.

Pour information, le règlement intérieur sera corrigé au prochain conseil d'administration suite à une observation du Rectorat en date du 31 août dernier. Ainsi, le règlement intérieur devra faire état de la composition de la commission éducative. Monsieur Audonnet précise que cette instance prend des décisions alternatives au conseil de discipline et que le chef d'établissement en nomme les membres. Il précise donc que le prochain conseil d'administration constituera cette commission.

Monsieur Audonnet passe ensuite aux questions diverses :

1/ question : « Concernant le départ en retraite de Monsieur Montoux, professeur de technologie, aux vacances de la Toussaint, il est demandé qui assurera son remplacement ? Il est mentionné également qu'un professeur de technologie officie actuellement dans le collège en tant qu'assistant d'éducation et qu'il serait bienvenue que le poste lui soit proposé ».

Monsieur Audonnet répond que les services du Rectorat lui ont certifié qu'un professeur contractuel serait nommé au retour de vacances de la Toussaint, en remplacement de Monsieur Montoux. Les professeurs répondent qu'il est fort dommageable que le poste ne puisse pas être proposé à Monsieur Ambos.

Une discussion s'engage alors au sein des membres du conseil d'administration.

Il est rappelé que Monsieur Ambos travaille au collège en tant que surveillant mais qu'il est professeur titulaire de technologie, rattaché à l'Académie de Versailles. Il est ajouté le fait que ce collègue soit obligé de demander une réintégration dans l'académie de Versailles pour ne pas perdre son statut de professeur, alors que dans un même temps, un poste se libère au collège de Charroux et qu'il y est parfaitement intégré. Monsieur le principal mentionne alors le fait que Monsieur Ambos remplit plus que de besoin ses missions de surveillant. Les professeurs présents ajoutent, qu'à titre personnel, son épouse, Madame Bordier, professeur de sciences-physiques au collège et leurs deux enfants sont installés à proximité de la commune de Charroux.

Monsieur Audonnet répond qu'il a relayé l'action entreprise par Monsieur Barrault auprès des autorités voire des élus locaux mais que malheureusement il n'a pas le pouvoir de nommer Monsieur Ambos sur le poste de Monsieur Montoux. Il regrette amèrement, comme l'ensemble de la communauté éducative, de voir partir un collègue qui avait pleinement les compétences pédagogiques et l'envie de rester au sein du collège mais nous nous heurtons aux règles du mouvement des personnels enseignants.

Monsieur Fortin, professeur de mathématiques, renchérit en disant que Monsieur Ambos a déjà travaillé pendant douze ans dans l'académie de Versailles, qu'il a ses enfants, sa famille ici et qu'il est déplorable de devoir l'envoyer travailler de nouveau, dans l'académie de Versailles.

Monsieur Hilaireau, représentant des parents d'élève demande si le Conseil Général, peut apporter une solution à cette situation ?

Madame Bordier, professeur de sciences physiques, explique aux représentants de parents d'élèves le système des mutations. Monsieur le principal dit qu'il est dommage de devoir voir partir Monsieur Ambos car il y a des postes dans l'académie. Monsieur Montoux renchérit en disant que deux autres postes seront prochainement à pourvoir suite aux départs à la retraite de ses collègues de technologie.

Monsieur Audonnet ajoute que Monsieur Arnaud, Directeur des Services Départementaux, a précisé, lors d'une réunion, que la rentrée 2013 se présentait sous de meilleurs auspices. D'ailleurs, Monsieur le Principal fait remarquer que, dès cette année, des postes ont été maintenus dans les écoles élémentaires ce qui a évité des fermetures de classes.

Monsieur Audonnet passe à la question suivante :

2/ question : « Pourrait-on avoir un téléphone portable pour les séjours et les sorties pédagogiques ? ».

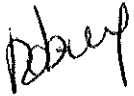
Monsieur le principal répond qu'il ne pense pas vraiment indispensable de devoir s'équiper d'un téléphone portable d'autant plus que les séjours s'organisent sur 3,5 semaines dans l'année. Il dit qu'il serait plus opportun de régler des cartes pré payées. Il juge néanmoins, anormal le fait que les dépenses téléphoniques soient à la charge des accompagnateurs. A la question de la non divulgation du numéro de portable du professeur, les membres du conseil précisent qu'il est possible, sur tous les téléphones de masquer l'identité de l'appelant, au niveau du paramétrage.

3/question : Monsieur Hilaireau, représentant des parents d'élèves se manifeste alors et demande pourquoi il manque des livres de sciences et vie de la terre en cinquième ? Madame Robin, gestionnaire, précise que quatre manuels n'ont pas pu être commandés du fait que l'éditeur a cessé d'imprimer l'ouvrage. Il est ajouté le fait qu'une demande de prêt a été diffusée, sans résultat, auprès de l'ensemble des collèges de l'académie. Madame Robin ajoute ne pas pouvoir, non plus, se procurer d'ouvrage d'occasion auprès de la librairie Joseph Gibert. Par conséquent, le professeur se chargera de procurer des photocopies aux élèves n'ayant pas de manuel. Une réflexion devra être néanmoins menée pour la prochaine rentrée scolaire.

Monsieur Fortin, professeur de mathématiques, propose que le professeur de SVT, fasse un appel directement à ses collègues de SVT, via la messagerie académique. Il lui a répondu que cette idée est intéressante et que ce sera demandé au professeur.

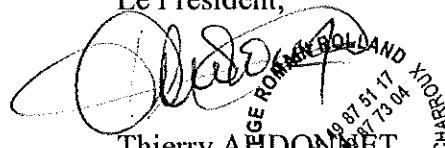
Comme il n'y a plus de remarque, Monsieur le Principal lève la séance à 20h10.

Le secrétariat,



Sylvie ROBIN

Le Président,



Thierry AUDOUIN

COLLEGE ROMAIN ROLLAND YVOIR
Tél. 03 89 87 51 17
Fax 03 89 87 73 04
Route de Chatain - 86250 CV

BILAN FINANCIER

2012

Établissement : Collège Romain ROLLAND - 86250 CHARROUX.....
 Destination ... OLERON
 Classe : Classe de... 6EME..... 38 ELEVES
 Date de projet : 17/18/19 SEPTEMBRE 2012 5 PROFESSEURS
 Date de l'autorisation : Conseil d'Administration du 2 JUILLET 2012
 Responsable du projet : ... M. LALANGE.....
 Règle d'avances : QJJ - NON Nom du régisseur : Montant de la régie : ... O... EURO

Recettes Intitulés	Montant		Dépenses Intitulés	Montant	
	Budget	Réalisés		Budget	Réalisés
1 - Participation des familles 38 ELEVES X 90 FONDS SOCIAL RESTE A RECOURVRE 80 EUROS	3 510,00	3 420,00	1 - Transport CARS THORIN	1 403,00	1 418,00
2 - Participation de l'établissement			2 - hébergement la guinalière 2*31,5*38	2 394,00	2 418,00
3 - Subventions État Collectivité de rattachement Europe Collectivité locale			3 - Restauration		
reliquat FSE		459,00	4 - Droits d'entrées		
4 - Autres participations :					
fse	700,00	241,00	phare 1,5x38	58,50	57,00
sic	911,50	959,00	char à voile 38*17	646,00	646,00
FSE			SURF	540,00	540,00
			5 - Divers		
TOTAL RECETTES	5 121,50 €	5 079,00 €	TOTAL DÉPENSES	5 041,50 €	5 079,00 €

Le Principal,

25/09/2012

T. AUDONNET

BUDGET PREVISIONNEL

SEJOUR NORMANDIE/LONDRES du 10 au 15 mars 2013

Établissement : Collège Romain ROLLAND - 86250 CHARROUX.....
 Destination : SEJOUR Normandier/Londres
 CLASSES 3EME
 38 ELEVES ET3 ACCOMPAGNATEURS
 Dates de l'opération : DU 10 AU 13 AVRIL 2012
 Date de l'autorisation : Conseil d'Administration du : 27/09/2012.....
 Responsable du projet :MME BIARNAIS.....
 Régie d'avances : OUI - NON Nom du régisseur :MME BIARNAIS.....Montant de la régie :

Recettes		Montant		Dépenses		Montant	
Intitulés	Budget	Réalisés	Intitulés	Budget	Réalisés		
1 - Participation des familles			1 - Transport				
38 ELEVES * 250	9 500,00		4250/41*38	3 939,02			
			4250/41*3	310,98			
2 - Participation de l'établissement			2 - hébergement				
Montant par élève =			UNCMNT Normandie 3510,75/41*38	3 253,17			
			UNCMPT Profs 3510/41*3	256,83			
			londres 2970/41*38	2 752,68			
			2970/41*3	217,32			
3 - Subventions			66*2 (chauffeur) hébergt Londres	132,00			
État (frée despécialisé)							
Europe							
Collectivité locale							
Autres :							
4 - Autres participations :			4 - Droits d'entrées				
FSE	800,00		total 1992				
syndicat	1 069,00		Tamise 6*38	228,00			
Crédit agricole availles	500,00		Visite mémorial 8*38	304,00			
Ministère de la Défense	200,00		Arromanches 4*38	152,00			
Crédit agricole	380,00		Tamise 6*38	18,00			
5 - Divers			traversée				
			885/41*3	64,76			
			885/41*38	820,24			
TOTAL RECETTES	12 449,00 €		TOTAL DÉPENSES	12 449,00 €			

LE 27 septembre 2012
 Le Chef d'établissement

T. AUDONNET

Visa de l'Agent Comptable

BILAN FINANCIER

Etablissement : Collège Romain ROLLAND - 86250 CHARROUX.....
 Destination : SEJOUR PARIS
 CLASSES 3EME
 31 ELEVES ET 3 ACCOMPAGNATEURS

Dates du projet : DU 10 AU 13 AVRIL 2012
 Date de l'autorisation : Conseil d'Administration du... 07/11/2011.....
 Responsable du projet : MME BIARNAIS
 Régie d'avances : OUI - NON Nom du régisseur : MME BIARNAIS.....Montant de la régie : 1000 euros

Recettes		Dépenses	
Intitulés	Budget	Intitulés	Budget
Montant Réalisés		Montant Réalisés	
1 - Participation des familles 31 ELEVES X 150	4 850,00	1 - Transport transport élèves 2795/34*3=2548,38 transport professeurs 2795/34*3=246,62	2 795,00
		Repas Lycée Duruy 12/04 professeurs Repas Lycée Duruy 12/04 midi Repas Henri IV 12/04 Soir professeurs Repas Henri IV 12/04 Soir Repas M. Hébrard professeur	18,15 187,55 18,15 125,55 4,00
2 - Participation de l'établissement Montant par élève =		2 - hébergement 3 jours petits déjeuners accompagnateurs +chauffeur 3 jours petits déjeuners élèves 2 jours repas accompagnateurs et chauffeur 2 jours repas élèves 2 jours paniers-repas accompagnateurs et chauffeur 2 jours paniers-repas élèves 3 nuitées accompagnateurs et chauffeur 3 nuitées élèves total hébergement soit hébergement accompagnateurs chauffeurs : 165,50E soit hébergement élèves : 1337,65 euros	1 503,15
3 - Subventions Etat (free despécialisé)		4 - Droits d'entrées PALAIS DE LA DECOUVERTE 3,5*31 élèves forfait 3,50 pour professeur guide musée d'Orsay 2 groupes 42/34*3 42/34*3 Musée du cheval 155/34*31 Musée du cheval 155/34*31 Métro accompagnateurs 21,76/34*3 Métro élèves 21,76/34*3	112,00 42,00 155,00 21,76
4 - Autres participations :		THÉÂTRE 717,5/35*31 THÉÂTRE 717,5/35*4	717,50
CREDIT AGRICOLE 03/04	250,00	REPAS MONTMARTRE 7,90*31 7,90*3 OPERA GARNIER 323/34*31 323/34*3 RECEPTION	288,60 323,00 37,16
CREDIT AGRICOLE	150,00		
FSE 14 FEVRIER	400,00		
MINISTERE DEFENSE 5 -Divers CG86 Despécialisation grâce	500,00 737,41		
TOTAL RECETTES	6 687,41 €	TOTAL DÉPENSES	6 328,57 €

Visa de l'Agent Comptable

LE 18 SEPTEMBRE 2012
 Le Chef d'établissement

T. AUDONNET